

Présence du HCR en 2012

| | |
|--------------------------|-----|
| Nombre de bureaux | 20 |
| Effectifs totaux | 331 |
| Internationaux | 117 |
| Nationaux | 214 |

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :
Bureau des déplacements et des migrations ; Département des déplacements et des migrations ; Ministères des Déplacements et des Migrations, des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des Droits de l'homme ; Comité de mise en œuvre et de suivi pour la réconciliation nationale

ONG :
Agence d'Aide à la Coopération technique et au Développement, Alkhair, Association for Cultural Development for Civil Society, Association for Development for Civil Society, Association for Human Rights, Civil Development Organization, Comité international de secours, Consulting Bureau of Iraqi Engineering Union, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Fuad, HADYA, Happy Family Organization for Relief and Development, Harikar,

International Medical Corps, International Relief and Development, InterSOS, Iraq Board for Human Rights, IKL, Iraqi Salvation Humanitarian Organization, Iraqi Youth League, Kurdish Human Rights Watch, Ligue iraquienne humanitaire des droits de l'homme, Mercy Corps, Millennium Relief and Development Services, Muslim Aid, Public Aid Organization, Qandil, Raffha Organization for Relief and Development, REACH, Rebuild Iraq Recruitment Programme, Resurrecting Iraqi People Centre, Save the Children Federation, Secours islamique mondial, Women Development and Support Organization

Partenaires opérationnels

Autres :
BCAH, CICR, Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, MSB (Agence suédoise pour la protection civile), OIM, OMS, ONU-Femmes, ONU-Habitat, PAM, UNICEF, UNOPS

| Aperçu |

Faits marquants

- Le HCR a assuré la construction ou la remise en état de près de 5 000 abris pour les déplacés internes et les rapatriés: environ 1 800 abris ont été construits pour les déplacés internes, à peu près autant ont été réparés dans 12 camps de déplacés et 1 250 nouveaux abris ont été fournis aux réfugiés rapatriés dans diverses régions d'Iraq.
- Plus de 14 000 colis d'articles non alimentaires ont été distribués à plus de 71 000 personnes déplacées ou de retour dans leur lieu d'origine et quelque 5 000 colis ont été fournis à plus de 30 000 réfugiés rapatriés.
- Afin de surveiller les conditions de protection et d'assurer l'accompagnement juridique des personnes relevant de sa compétence, le HCR a géré 18 Centres de protection, d'assistance et d'aide au retour dans diverses régions du pays et six Centres communautaires d'aide à l'intégration et au retour à Bagdad. Il a également employé 40 équipes mobiles pour mener à bien ces missions à travers tout le pays.
- Plus de 80 ONG nationales ont bénéficié d'un programme de renforcement des capacités.
- En 2012, plus de 63 000 réfugiés syriens ont été enregistrés dans les camps de Domiz et d'Al Qa'im. Le HCR a répondu à leurs besoins en assurant leur enregistrement et la distribution d'articles de sauvegarde et de préservation de la vie et en leur prodiguant des services essentiels.
- Le HCR a aidé le Gouvernement iraquien et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq à trouver des solutions pacifiques acceptables pour près de 3 200 résidents du camp New Iraq (précédemment camp d'Ashraf). L'Organisation s'est entretenue avec plus de la moitié des 3 100 personnes relogées sur le site de transit temporaire d'Al Hurriya afin d'identifier leurs besoins. Il s'est avéré qu'environ 1 200 des personnes interrogées avaient besoin d'une protection internationale.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principales populations relevant de la compétence du HCR en 2012 étaient les déplacés internes iraqiens ayant fui les violences interconfessionnelles qui n'ont cessé de s'accroître depuis 2006 et les réfugiés syriens arrivés depuis mars 2011.

| Type de population | Origine | Total | Nb pers. assistées par le HCR | Nb pers. assistées par le HCR | % < 18 ans |
|----------------------------------|-----------------------|------------------|-------------------------------|-------------------------------|------------|
| Réfugiés | Rép. arabe syrienne | 63 600 | 63 600 | 34 | 37 |
| | Turquie | 15 500 | 15 500 | 50 | 53 |
| | Palestinienne | 11 500 | 11 500 | 49 | 35 |
| | Rép. islamique d'Iran | 8 300 | 8 300 | 50 | 39 |
| | Pays divers | 10 | 10 | 57 | 14 |
| Demandeurs d'asile | Rép. islamique d'Iran | 2 800 | 2 800 | 41 | 30 |
| | Rép. arabe syrienne | 1 200 | 1 200 | 44 | 43 |
| | Turquie | 800 | 800 | 44 | 46 |
| | Pays divers | 100 | 100 | 39 | 36 |
| Déplacés internes | Iraq | 1 131 800 | 158 100 | 50 | 60 |
| Apatrides | Apatrides | 120 000 | - | - | - |
| Déplacés de retour et apparentés | Iraq | 218 800 | 89 000 | 50 | 60 |
| Réfugiés rapatriés | Pays divers | 82 300 | 40 500 | 50 | 60 |
| Total | | 1 656 710 | 391 410 | | |

| Rapport sur les résultats de 2012 |

Réalisations et impact

Environnement de protection favorable

- Le réseau de protection du HCR a fonctionné par le biais des Centres de protection, d'assistance et d'aide au retour, des Centres communautaires d'aide à l'intégration et au retour et des Centres d'assistance aux anciens déplacés. Une assistance juridique a été dispensée à près de 22 000 déplacés internes, ex-déplacés, réfugiés et demandeurs d'asile.
- En collaboration avec les autorités et avec d'autres organisations humanitaires, le HCR a effectué environ 1 700 interventions et visites de suivi de la protection pour venir en aide à 75 000 familles.

Processus de protection adéquats

- Le HCR a aidé le ministère de l'Intérieur à ouvrir une antenne du Comité permanent à Erbil, afin d'enregistrer les réfugiés et les demandeurs d'asile et de délivrer des cartes de séjour aux réfugiés non syriens. L'antenne de Bagdad du Comité permanent a entamé la distribution de 6 000 cartes de séjour aux résidents du camp de Makhmour, qui leur garantissent la liberté de circulation et le droit au travail, ainsi que l'accès à l'éducation. Sur les 66 demandeurs d'asile dont le statut a été déterminé en Iraq au cours de l'année, 65 ont été reconnus comme des réfugiés.
- L'Iraq s'est encore efforcé de réduire le nombre d'apatrides présents sur son sol. Afin de soutenir le Gouvernement dans ses efforts, le HCR a organisé un atelier de développement des capacités destiné à une trentaine de hauts fonctionnaires irakiens appartenant à cinq ministères, au Conseil national de sécurité et au cabinet du Premier ministre, ainsi qu'à des parlementaires et à un représentant de l'Université de Bagdad.

Besoins de base et services essentiels

- Le HCR a amélioré les conditions de vie de plus de 3 500 familles déplacées en intervenant dans le secteur des abris. De plus, certaines familles ont reçu des filtres et des réservoirs à eau ainsi que des fosses septiques, tandis que d'autres étaient raccordées au réseau d'électricité.
- Quelque 1 250 abris ont été construits ou remis en état à l'intention des rapatriés.
- Plus de 14 000 colis d'articles non alimentaires ont été distribués aux déplacés internes, ainsi qu'aux anciens réfugiés et déplacés de retour dans leur lieu d'origine.
- Le HCR a créé et entretenu deux camps à l'intention des réfugiés syriens, ceux de Domiz et d'Al Qa'im. Il a également répondu aux besoins des réfugiés urbains à Erbil, Dohuk et Sulaymaniyah. Près de 7 000 colis d'articles non alimentaires (hors kits de préparation pour l'hiver) ont été distribués à quelque 40 000 réfugiés syriens.
- Près de 65 000 Iraquiens sont rentrés de République arabe syrienne (Syrie) depuis juillet 2012, en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans ce pays. Une allocation financière ponctuelle versée par le HCR a permis à quelque 2 200 familles rapatriées (soit 13 500 personnes) de parer aux besoins immédiats tels que le loyer, les vivres, le combustible de chauffage et autres articles essentiels.
- Le HCR a acheté 80 containers pour créer des salles de classe en dehors des camps, permettant ainsi aux enfants réfugiés de fréquenter les écoles primaires publiques dans trois gouvernorats. De plus, l'Organisation a achevé la construction d'une nouvelle école destinée aux déplacés internes à Erbil.

Solutions durables

- En 2012, le HCR a réinstallé 115 réfugiés.
- Le HCR a recensé quelque 300 000 personnes (218 000 déplacés internes et 82 000 réfugiés) ayant regagné leur lieu d'origine en Iraq.

Autonomisation et autogestion communautaires

- En aidant les ONG nationales à renforcer leurs capacités, le HCR leur a permis de mettre en œuvre des projets facilitant la coexistence pacifique entre les déplacés internes et les populations locales. Les Projets nationaux d'autonomisation, petits projets mis en œuvre par les ONG nationales dans le cadre de ce programme, ont profité aussi bien aux communautés d'accueil qu'aux déplacés internes. Environ 15 à 20 pour cent des personnes sélectionnées pour bénéficier de ces projets étaient des membres vulnérables des communautés d'accueil.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- En 2012, le Haut Commissariat a traité environ 180 cas de mise en détention de réfugiés, de demandeurs d'asile, de personnes expulsées et de déplacés internes, dont un certain nombre de nouveaux arrivants syriens qui ont été détenus à la frontière et n'ont été libérés qu'après l'intervention du HCR.
- Au camp de Domiz, un Centre d'écoute a offert un soutien psychosocial aux femmes et aux filles réfugiées victimes de violences. Le HCR a organisé plusieurs séances de formation pour aider ses partenaires et les responsables de la gestion du camp à traiter la violence sexuelle et sexiste. Une étude a permis à l'Organisation de déterminer les causes de ces cas de violences sexuelle et familiale et d'élaborer des mécanismes d'intervention appropriés.

Appui à la logistique et aux opérations

- Dans le nord, le centre et le sud de l'Iraq, ainsi que dans la zone franche d'Amman, en Jordanie, le HCR a géré des entrepôts et des structures d'appui logistique. Ces entrepôts constituent les premiers lieux de réception des articles non alimentaires.

Évaluation des résultats

Le HCR a engagé une coopération fructueuse avec les autorités nationales, les partenaires de la société civile et les donateurs pour apporter une protection et des solutions durables aux personnes relevant de sa compétence. Le réseau de protection et la base de données qui ont été constitués ont été systématiquement employés pour suivre l'évolution de la situation et déterminer les besoins, afin de mieux cibler l'assistance sur les personnes les plus vulnérables.

Collaboration avec les partenaires

En 2012, le HCR a entrepris de renforcer les capacités de ses partenaires et d'améliorer ses relations avec les acteurs importants, tels que le Comité de coordination des ONG d'Iraq, la Commission parlementaire des droits de l'homme et les ministères de l'Intérieur, des Droits de l'homme, ainsi que du Travail et des Affaires sociales.

Les groupes chargés de coordonner l'aide aux déplacés internes et l'intervention d'urgence auprès des réfugiés syriens ont largement contribué à renforcer la collaboration avec le ministère des Déplacements et des Migrations et avec d'autres acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

Le HCR a également joué un rôle de chef de file dans la coordination de l'intervention humanitaire internationale en réponse à l'afflux de réfugiés syriens. Plusieurs réunions de coordination se sont tenues à Bagdad et à Erbil, tandis que les groupes de travail sectoriels se réunissaient sur le terrain.

Le Haut Commissariat a accordé une importance accrue à l'intégration sur place dans la recherche de solutions durables au sort des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes. Diverses mesures, telles que l'approvisionnement en eau et les services d'assainissement, ont contribué à améliorer les conditions de vie précaires des populations déplacées. Par ailleurs, le HCR a étroitement coopéré avec ses partenaires et la société civile pour mieux traiter la violence sexuelle et sexiste par des activités de suivi, de sensibilisation et d'évaluation des tendances et par l'orientation des victimes vers des services juridiques, médicaux et psychosociaux. Enfin, il a mis en œuvre avec succès des projets pilotes destinés à renforcer l'autosuffisance par la formation professionnelle et la création de serres agricoles.

Contraintes

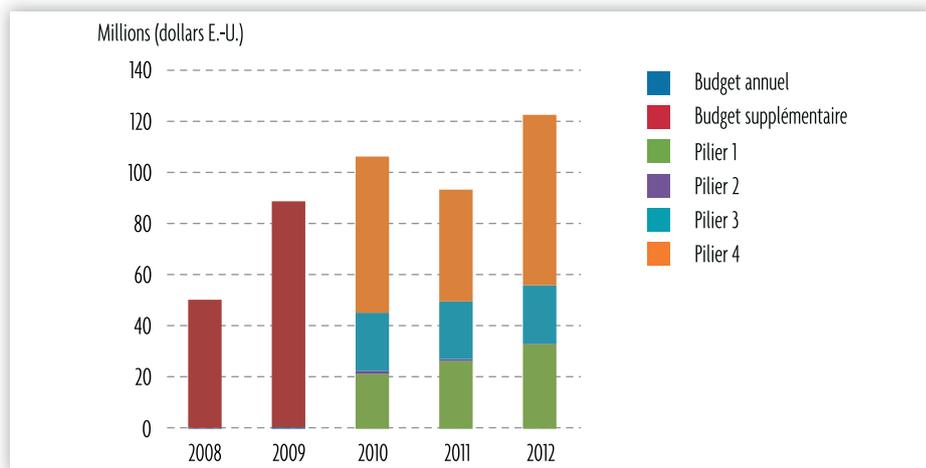
Les plaidoyers en faveur de l'adhésion du Gouvernement iraquien à la Convention de 1951 relative aux réfugiés et à son protocole de 1967 n'ont pas pu figurer parmi les priorités du HCR, car ses ressources étaient concentrées sur la réponse à la crise syrienne et la recherche de solutions pour les résidents du camp New Iraq. De plus, les efforts entrepris pour répondre aux besoins de protection internationale des résidents du site de transit temporaire d'Al Hurriya n'ont pas progressé au rythme initialement prévu, les pays d'accueil étant lents à accepter les demandes de réinstallation. D'autre part, le point frontalier d'Al Qa'im est demeuré fermé, hormis pour les soins médicaux d'urgence ou les regroupements familiaux. De nombreux réfugiés n'ont pas accès à l'enseignement secondaire et les réfugiés urbains n'ont pas bénéficié d'un appui suffisant. Enfin, le camp de Domiz destiné aux réfugiés syriens avait presque atteint sa capacité maximale à la fin de l'année 2012.

Besoins non satisfaits

- Environ 1 900 dossiers de détermination du statut de réfugié demeuraient en attente à la fin 2012.
- Au camp New Iraq, 107 résidents n'ont toujours pas été enregistrés.
- Environ 30 000 familles de réfugiés urbains vulnérables vivent dans des abris de fortune à la périphérie des grandes villes, où leurs enfants sont dans l'incapacité d'aller à l'école en raison de la distance ou de la barrière linguistique.
- Environ 7 500 familles vivant dans 70 sites ou zones d'installation informelles à travers l'Iraq sont menacées d'expulsion.

Au cours de l'année 2012, les besoins financiers pour l'opération du HCR en Iraq ont fortement augmenté suite au lancement de deux appels supplémentaires, l'un pour le camp New Iraq et l'autre pour la crise syrienne. Les besoins globaux de l'opération ont ainsi atteint 231,5 millions de dollars E.-U., alors que le budget approuvé par le Comité exécutif pour 2012 ne s'élevait qu'à 190,5 millions de dollars E.-U. Cependant, les fonds mis à disposition n'ont permis de dépenser que 123 millions de dollars E.-U., pour répondre à 53 pour cent seulement des besoins globaux. La pénurie de ressources financières a restreint la capacité du HCR à identifier et à orienter rapidement les femmes, les personnes âgées et les enfants ayant besoin d'une aide particulière et à instaurer des mécanismes d'assistance plus efficaces.

Dépenses en Iraq | 2008-2012



Budget, revenus et dépenses en Iraq | Dollars E.-U.

| | PILIER 1 Programme pour les réfugiés | PILIER 2 Programme pour les apatrides | PILIER 3 Projets pour la réintégration | PILIER 4 Projets pour les déplacés internes | Total |
|---|---|--|---|--|--------------------|
| BUDGET FINAL | 70 958 240 | 1 102 037 | 29 914 264 | 129 524 171 | 231 498 712 |
| Revenus issus des contributions ¹ | 10 984 851 | 0 | 0 | 4 763 880 | 15 748 731 |
| Autres fonds disponibles / ajustements / transferts | 22 322 933 | 260 503 | 22 865 697 | 62 149 882 | 107 599 015 |
| TOTAL DES FONDS DISPONIBLES | 33 307 784 | 260 503 | 22 865 697 | 66 913 762 | 123 347 746 |

VENTILATION DES DÉPENSES

Environnement de protection favorable

| | | | | | |
|---|---------|---------|---------|-----------|------------------|
| Droit et politique générale | 544 075 | 121 882 | 0 | 0 | 665 957 |
| Institutions administratives et pratiques | 0 | 0 | 0 | 569 903 | 569 903 |
| Accès à l'assistance juridique et recours | 0 | 0 | 0 | 1 245 534 | 1 245 534 |
| Accès au territoire et risque de refoulement réduit | 71 994 | 0 | 0 | 0 | 71 994 |
| Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge | 0 | 0 | 267 331 | 391 589 | 658 920 |
| Sous-total | 616 069 | 121 882 | 267 331 | 2 207 027 | 3 212 309 |

Processus de protection et documents adéquats

| | | | | | |
|--|---------|---------|---|-----------|------------------|
| Conditions d'accueil | 128 358 | 0 | 0 | 0 | 128 358 |
| Enregistrement et établissement de profils | 481 376 | 69 311 | 0 | 7 963 038 | 8 513 724 |
| Procédures de détermination du statut | 272 037 | 0 | 0 | 0 | 272 037 |
| Documents individuels | 35 997 | 69 311 | 0 | 391 589 | 496 897 |
| Enregistrement et documents d'état civil | 28 460 | 0 | 0 | 0 | 28 460 |
| Sous-total | 946 228 | 138 621 | 0 | 8 354 627 | 9 439 476 |

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

| | | | | | |
|---|---------|---|---|-----------|------------------|
| Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse) | 35 997 | 0 | 0 | 1 085 344 | 1 121 341 |
| Liberté de mouvement et réduction des risques de détention | 272 037 | 0 | 0 | 0 | 272 037 |
| Protection des enfants | 17 999 | 0 | 0 | 411 790 | 429 788 |
| Sous-total | 326 033 | 0 | 0 | 1 497 134 | 1 823 167 |

| | PILIER 1 Programme pour les réfugiés | PILIER 2 Programme pour les apatrides | PILIER 3 Projets pour la réintégration | PILIER 4 Projets pour les déplacés internes | Total |
|---|---|--|---|--|--------------------|
| <i>Besoins de base et services essentiels</i> | | | | | |
| Santé | 660 094 | 0 | 0 | 426 974 | 1 087 068 |
| Sécurité alimentaire | 736 859 | 0 | 0 | 0 | 736 859 |
| Eau | 677 762 | 0 | 301 633 | 3 918 344 | 4 897 739 |
| Assainissement et hygiène | 285 405 | 0 | 267 330 | 411 621 | 964 357 |
| Abris et infrastructure | 4 183 115 | 0 | 8 175 499 | 14 226 167 | 26 584 781 |
| Articles ménagers de base | 5 803 417 | 0 | 8 101 391 | 2 675 697 | 16 580 505 |
| Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques | 17 998 | 0 | 0 | 0 | 17 998 |
| Éducation | 1 584 861 | 0 | 0 | 1 174 768 | 2 759 629 |
| Sous-total | 13 949 512 | 0 | 16 845 853 | 22 833 571 | 53 628 936 |
| <i>Autonomisation et autogestion communautaires</i> | | | | | |
| Mobilisation communautaire | 35 998 | 0 | 0 | 0 | 35 998 |
| Coexistence avec les communautés locales | 0 | 0 | 133 666 | 944 669 | 1 078 335 |
| Autosuffisance et moyens d'existence | 2 823 315 | 0 | 0 | 1 977 245 | 4 800 559 |
| Sous-total | 2 859 312 | 0 | 133 666 | 2 921 914 | 5 914 892 |
| <i>Solutions durables</i> | | | | | |
| Stratégie de solutions globales | 17 999 | 0 | 133 665 | 303 195 | 454 859 |
| Retour volontaire | 544 075 | 0 | 0 | 0 | 544 075 |
| Réintégration | 102 600 | 0 | 133 665 | 0 | 236 266 |
| Intégration | 629 403 | 0 | 0 | 0 | 629 403 |
| Réinstallation | 1 524 783 | 0 | 0 | 0 | 1 524 783 |
| Sous-total | 2 818 860 | 0 | 267 331 | 303 195 | 3 389 386 |
| <i>Direction, coordination et partenariats</i> | | | | | |
| Coordination et partenariats | 35 997 | 0 | 0 | 2 236 177 | 2 272 174 |
| Gestion et coordination des camps | 1 024 596 | 0 | 0 | 1 075 598 | 2 100 194 |
| Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources | 53 996 | 0 | 0 | 783 178 | 837 174 |
| Sous-total | 1 114 589 | 0 | 0 | 4 094 953 | 5 209 542 |
| <i>Appui à la logistique et aux opérations</i> | | | | | |
| Logistique et chaîne d'approvisionnement | 0 | 0 | 1 206 024 | 423 838 | 1 629 861 |
| Gestion des opérations, coordination et appui | 1 322 840 | 0 | 144 533 | 2 591 610 | 4 058 983 |
| Sous-total | 1 322 840 | 0 | 1 350 557 | 3 015 447 | 5 688 845 |
| Versements aux partenaires d'exécution | 9 354 340 | 0 | 4 000 960 | 21 685 894 | 35 041 195 |
| Total | 33 307 784 | 260 503 | 22 865 697 | 66 913 762 | 123 347 746 |

Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.